

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mai 2016



Dossier p.9

Budget 2016

Plus de 2,5 M d'€

Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.15
Les rendez-vous du mois	p.21
Vie quotidienne	p.21



PONT SAINT MARTIN





Balade atlantique à Pont Saint Martin

Pour sa deuxième participation au festival Errances, piloté par le collectif Spectacles en Retz, la municipalité vous a proposé plusieurs rendez-vous au mois de mars pour un voyage au bord de l'Atlantique.

Vendredi 11 mars, l'océan fut à l'honneur : la lecture de Julia Gomez et Raquel Uriostegui, a fait salle comble dans la médiathèque. Les meubles avaient été poussés afin de créer une scène éphémère pour les deux comédiennes qui ont lu « Bouteilles à la mer/Botellas al mar ». Les textes évoquaient l'appel au voyage, le mystère, la poésie, les superstitions... avec une touche de langue espagnole ! Puis les spectateurs ont pu écouter le groupe Moriad pour un concert de chants de la mer accompagné à l'accordéon. Entre chaque chant, Agnès Jamet et Anne Cadorel expliquaient leur origine pour le plus grand bonheur de l'auditoire.

« Errances, balade océane », ce fut également : une heure du conte animée par Brigitte, bénévole à la médiathèque ; un quiz auquel de nombreux lecteurs ont participé (quiz dont vous pouvez retrouver les réponses en médiathèque) et une sélection de livres.

Le vendredi 18 mars, le comité Vie culturelle et Événementiels vous a proposé un concert de chants portugais. Le groupe Café Com Leite est venu ensoleiller la soirée de rythmes portugais et brésiliens. Les chants étaient entrecoupés de lectures de poèmes mais aussi de l'explication des textes entonnés. L'accent mélodieux d'Anelise Peres de Perez, accompagnée de Claude Petit, à la guitare, est venu enchanter cette découverte musicale !

Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires
Directeur de la publication :
Yannick Fétiveau
Relecture : commission
communication et vie participative
Création graphique et mise en page :
Studio Sinaé - www.sinae.fr
Impression :
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

Pont Saint Martin s'engage

Yannick Fétiveau, maire et Joël Brochard, président de l'UNION des Apiculteurs de Loire-Atlantique (UNAPLA) ont conclu un partenariat le **22 mars** dernier afin de prendre part à la préservation des abeilles, espèce ô combien importante pour la biodiversité. Ce partenariat comprend deux actions principales : la mise en place d'un rucher communal et l'adhésion de la commune à la Charte Abeille 44.

Lors de la signature de ces engagements, Joël Brochard a rappelé le rôle indispensable des abeilles dans l'écosystème : « *L'abeille est un excellent vecteur pour faire passer un message sur la protection de l'environnement. 30 à 40 % des colonies meurent chaque année que ce soit à cause de la malnutrition, des pesticides ou des frelons asiatiques* ». En effet, depuis une trentaine d'années, les populations d'abeilles sont en déclin

constant. Or, l'abeille est un véritable indicateur, un témoin de la qualité de notre environnement. Forte de ce constat, la municipalité a décidé d'installer un rucher communal composé de 2 ruches sur le site naturel des Prés Moreau. Dans ce cadre, une convention d'une durée de trois ans a été conclue entre la commune et l'UNAPLA. Cette dernière accompagnera la commune dans sa démarche notamment en nommant un apiculteur

Petit arbre deviendra grand !

Dans la continuité du partenariat avec l'UNAPLA et de la mise en place d'un rucher communal, la Commission environnement avait souhaité orienter la semaine de l'environnement et du développement durable sur la thématique de la sauvegarde des abeilles. C'est ainsi qu'une trentaine de familles s'est réunie le **26 mars** pour planter des arbres mellifères, parrainés par les enfants nés en 2015.

Cette opération, renouvelée tous les ans, s'intègre dans le cadre de la politique communale de gestion du patrimoine arboré. Initiée depuis plusieurs années à l'allée Cavalière, elle a, cette année, pris ses quartiers au Beau-Prêtre, auprès du rond-point des Censives. Les familles des enfants nés en 2015 étaient invitées à venir contribuer au boisement de ce lieu. Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs explique : « *La coutume de planter un arbre lors d'une occasion spéciale se retrouve dans plusieurs cultures, à différents endroits de la planète. Elle a évolué selon les légendes et croyances diverses et prend aujourd'hui toute son importance à l'heure*

où notre planète est si malmenée ». Les essences plantées : érable champêtre, châtaignier commun et tilleul à petites feuilles, présentent un intérêt mellifère*, ornemental, cynégétique** et sylvicole*** et ont été choisies en fonction de l'étalement des floraisons et des techniques d'entretien mises en œuvre. Malgré un temps maussade, les familles sont venues nombreuses à ce rendez-vous qui s'est conclu par un verre de l'amitié à la salle du Vieux Pressoir.

*Mellifère : dont le nectar récolté sert à produire le miel.
**Cynégétique : arbres produisant des fruits sauvages.

***Sylvicole : bois de feuillus précieux



Chose promise, chose faite ! Merci Romuald !

La salle des fêtes était comble ce **vendredi 1^{er} avril** pour recevoir l'humoriste nantais Romuald Mauftras. Il avait promis de nous faire rire, c'est chose faite ! Durant tout le spectacle, les éclats de rire se sont succédés.

Les spectateurs se sont pris au jeu lors des échanges participatifs, Romuald a rythmé son one-man-show dans un mélange de stand up et de chansons drôles, sans oublier sa guitare, qui, nous a-t-il révélé, lui rappelle une certaine personne !

À la fin du spectacle, les spectateurs ont pu discuter avec l'humoriste, prendre des photos et même continuer à rire ! Beaucoup nous ont dit : « À quand le prochain ? On a trop ri, ça fait du bien ! »

Pour ceux qui n'ont pu être présents, Romuald jouera son spectacle à La Compagnie du Café-Théâtre à Nantes en juillet.



ge aux côtés de l'UNAPLA



réfèrent auprès des services municipaux dans le suivi technique et durable du rucher communal.

Pour renforcer son engagement, la commune a également adhéré à la « Charte Abeille 44 », une initiative de l'UNAPLA, pour la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité.

En approuvant la charte, la commune acte ses bonnes pratiques et s'engage à mettre en œuvre des actions pérennes : gérer ses espaces publics et naturels de manière raisonnée et différenciée, planter des essences mellifères et diversifiées et sensibiliser le jeune public au rôle de l'abeille et des insectes pollinisateurs.

Yannick Fétiveau, maire, s'est félicité de ce partenariat, suite logique de l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation de l'environnement : « *Aujourd'hui, l'UNAPLA signe une convention avec des élus et des services déjà impliqués et reconnus depuis*

de nombreuses années pour leur engagement en faveur de la préservation des espèces et des espaces naturels. ».



Travaux rue de Nantes

Vendredi 15 avril, une réunion publique était organisée pour présenter la programmation des travaux d'effacement de réseaux et de renouvellement de la conduite d'eau potable qui affecteront la circulation sur la rue de Nantes à partir du mois de juin et pendant la période estivale.

Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique et Youssef Kamli, conseiller délégué à la voirie, aux déplacements, aux transports et à la sécurité routière ont tout d'abord présenté le périmètre concerné par les travaux, qui va du rond-point de l'Europe à la place Bretagne. Les travaux envisagés comprendront : la réalisation des tranchées pour la pose des câbles électriques et de téléphonie, la préparation pour l'arrivée de la fibre optique, la reprise des dispositions d'éclairage public, la reprise des branchements particuliers et la réhabilitation des conduites d'eau potable. Jean-Marc Allais indique : « *L'enfouissement des réseaux aériens et la réhabilitation de la conduite d'eau potable se feront*

chacun en deux phases, affectant les conditions de circulation de la rue de Nantes de juin à août. » Selon les phases, des déviations seront mises en place et fléchées pour les véhicules légers comme pour les poids lourds. Il n'y aura pas de modification de circuit pour les cars desservant les écoles primaires. La ligne régulière Lila N°12 ainsi que les cars de renforts scolaires ne desserviront plus dans un premier temps l'arrêt « Stade ». Les voyageurs sont invités à se reporter aux arrêts « Eglise » ou « La Bourie », un arrêt provisoire de substitution est en cours d'approbation, en lien avec le département. Une seconde réunion publique a ensuite été organisée à l'intention des commerçants.



Une ambition pour Pont Saint Martin : « Conjuguer développement économique, habitat et cadre de vie »



Chers Martipontains,

Dans ce magazine « Vue du Pont », vous trouverez un dossier présentant le budget 2016 que nous vous proposons de découvrir. Dans mon édito du mois d'avril, je vous annonçais un budget 2016 ambitieux et solide. Ce budget, voté le 7 avril dernier, confirme les orientations du débat d'orientations budgétaires du 17 mars au cours duquel notre équipe ERPSM s'engageait à relancer l'investissement sans augmentation de la fiscalité ni recours à l'emprunt.

Notre engagement 2016 en faveur de l'investissement est soutenu par l'engagement de partenaires privés, aménageurs et bailleurs sociaux, qui s'impliquent tous ensemble pour une évolution harmonieuse de l'habitat sur notre commune.

Suite à l'approbation du PLU en octobre 2013, notre commune est entrée dans cette grande dynamique orientée vers l'accueil de nouvelles populations sur un territoire métropolitain à forts enjeux.

Aussi, malgré quelques contraintes fortes, notamment dans le cadre de l'application des lois ALUR et SRU, nous avons le devoir de nous inscrire dans cette évolution positive, créatrice d'emplois et de renouvellement de populations.

Cette dynamique locale est facteur d'attractivité. Elle va contribuer à développer les services sur notre commune et à maintenir une offre commerciale diversifiée tant dans le centre bourg que sur le secteur des Vignes. Cette attractivité doit rejaillir sur le développement de l'offre économique sur les parcs d'activités de Viais et de Tournebride.

Avec Johann Boblin, président de la Communauté de Communes de Grand Lieu, nous recevons au quotidien tous les chefs d'entreprises désireux de s'installer chez nous. Ils sont nombreux et ravis de rencontrer cette proximité génératrice d'une collaboration future et de compréhension mutuelle.

Cette mutation de notre territoire, qui s'accélère, doit s'accompagner du maintien de la qualité de vie pour laquelle nous sommes tous venus nous installer à Pont Saint Martin.

À nous de réussir notre cadre de vie au bénéfice de notre qualité de vie.

C'est le sens des investissements que nous mettons en œuvre et pour lesquels nous nous étions engagés.

Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin

Retour en images sur la semaine de l'environnement

Tout au long de la semaine du 26 mars au 1^{er} avril, de nombreuses animations étaient proposées pour petits et grands, autour de la découverte de l'abeille et de son rôle. Conférence, jeux, exposition, ateliers découverte, spectacles, dégustation de miel, diffusion d'un film et création, étaient au programme !



Chemin de la mémoire 39-45 en Pays de Retz : pour faire perdurer le souvenir

La commune de Pont Saint Martin, en partenariat avec l'Association Souvenir Boivre Lancaster (ASBL) et diverses associations locales, organise une seconde cérémonie commémorative en hommage aux dix aviateurs anglais, canadien et barbadien morts au combat suite au crash de leurs avions en 1941, le samedi 21 mai.

Cette deuxième cérémonie trouve son origine dans l'interpellation de l'association Souvenir Boivre Lancaster (ASBL), à l'initiative du dispositif *Chemin de la Mémoire 39/45 en Pays de Retz*. Dans le cadre de ce projet, l'association, créée en 2008, travaille sur l'histoire de divers faits de guerre ayant marqué la mémoire des populations en Pays de Retz. Il s'agit d'un parcours de tourisme mémoriel comportant des panneaux retraçant l'histoire d'événements tragiques qui se sont déroulés pendant la seconde guerre mondiale et inscrivant le souvenir de ces faits marquants dans le paysage.

Soucieuse de s'intégrer dans ce projet et de faire perdurer la mémoire de ces hommes, la municipalité a lancé un groupe de travail autour de la mise en place d'un panneau d'information sur les sites des crashes. Ainsi, la section locale de l'UNC, l'association Sur les Chemins d'Herbonne,

l'Association pour la Recherche d'Epaves Aéronautiques et l'Association Rencontres-Echanges-Jumelages, ont accompagné la municipalité et l'ASBL dans la mise en place d'une nouvelle cérémonie permettant l'inauguration de ce panneau, en présence des familles des aviateurs disparus et des officiels.

Cet événement se déroulera le samedi 21 mai et débutera, à 9h, par une cérémonie commémorative œcuménique à l'église de Pont Saint Martin. Elle sera suivie, à 10h15, par l'inauguration du panneau consacré au crash des avions sur site (en bordure du chemin des Loreaux). Les Martipontains sont invités à participer nombreux à ce moment fort de notre vie communale.



Le 8 mai 2011 ... une histoire riche en émotions

L'histoire commence avec la transmission d'une gourmète (gravée au nom de W.W. Heywood) et d'une montre à gousset par ses parents à l'un des membres de l'association Sur les Chemins d'Herbonne. Ces précieux objets auraient été trouvés sur les lieux du crash d'un bombardier de la RAF en 1941 sur les terres d'une ferme située au nord de Pont Saint Martin, à proximité de l'aéroport Nantes-Atlantique.

Quelques passionnés d'histoire se sont alors lancés dans des recherches pour en savoir plus. Ils ont découvert que deux avions de la Royal Air Force revenant d'une mission sur Saint Nazaire, s'étaient en effet écrasés sur la commune en 1941 et que dix soldats d'origine britannique, canadienne et barbadienne y avaient perdu la vie.

Le premier avion, un Hampden I AD750 ZN s'est crashé le 4 février 1941. Décollé de la base de Finningley dans le Yorkshire (Royaume-Uni), il avait pour mission de larguer des mines dans la zone de Saint Nazaire. L'équipage y parviendra, peu avant d'être touché par les soldats

allemands : l'avion a alors explosé en plein vol, avant de s'écraser sur la commune. Les 4 membres d'équipage ont péri.

Le deuxième avion, un Wellington IC R1374 JN-G, s'est crashé quant à lui le 8 mai 1941, avec ses 6 soldats à bord. Ils avaient pour mission de bombarder la base sous-marine de Saint-Nazaire. Après avoir réussi leur mission, ils ont remis le cap vers leur base. Suite à une défaillance, ou touché par les batteries anti-aériennes, l'avion a modifié son cap pour tenter un atterrissage à Château-Bougon. L'équipage n'y parviendra pas et s'est crashé dans un champ de Pont Saint Martin.

Organiser une cérémonie commémorative en hommage à ces jeunes soldats qui se sont battus pour la liberté a semblé une évidence. Après de nombreuses recherches, 8 familles des victimes ont été retrouvées et contactées. Bouleversées par cette volonté d'honorer un membre de leur famille, elles nous ont rejoints pour ce moment fort de la vie communale, inoubliable et riche en émotions qui a eu lieu le 8 mai 2011.

SEJE : les temps forts de l'été

LES SÉJOURS

VACANCES À JONZAC

8 AU 17 JUILLET • 9-12 ans et 13-15 ans

Baskets obligatoires ! 10 jours pour crapahuter sur la base de loisirs de Jonzac en pratiquant l'escalade, le paddle, l'accrobranche et en participant à Jonzac Aventure (grand rendez-vous de défis sportifs pour les jeunes). Mais comme les vacances riment aussi avec détente, nous prendrons le temps de nous baigner et d'organiser d'inoubliables veillées.

VACANCES AU BORD DE L'EAU

11 AU 13 JUILLET • 6-8 ans et 9-11 ans

Ce camp de 3 jours est idéal pour un premier départ. L'eau sera le thème de ce séjour entre initiation au canoë-kayak (pour les plus grands), balade en barque (pour les plus jeunes) et l'organisation des Eauxlympiques. Le programme arrosera chaque participant de souvenirs et d'éclats de rire.

WEEK-END AUX ZENDIMANCHÉS

15 ET 16 JUILLET • 14-17 ans

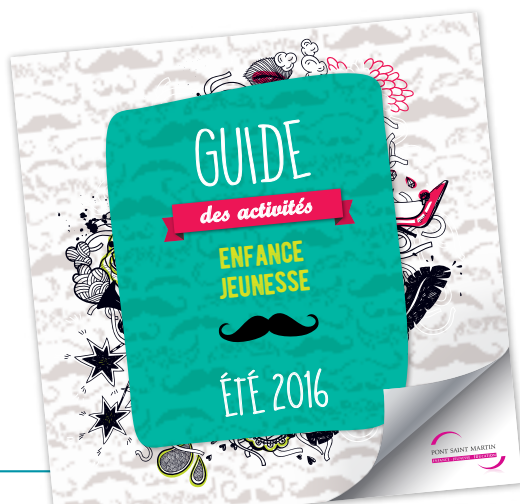
Les Zendimanchés est un p'tit festival de musiques et d'arts de rue. 24h pour voir, écouter et rire devant des spectacles. Les genres et les thèmes de chaque représentation sont différents et pourtant ils ont tous un point commun : faire sourire et rêver.

VACANCES AVEC LES CHEVAUX

18 AU 22 JUILLET • 8-11 ans

En avant pour un séjour équestre !

Au programme des séances d'équitation : soins aux poneys, apprendre à les équiper, les monter et se déplacer. Le parc du château de Noirbreuil offre de multiples possibilités et pour voir la vie d'en haut une séance d'escalad'arbres est programmée : de quoi se faire plaisir !



LES STAGES

REPORTER D'UNE SEMAINE

4 AU 8 JUILLET • 12-15 ans

Une semaine de recherches, de visites, de rencontres et d'interviews pour aboutir à la réalisation d'un documentaire. Le thème « Est-ce ainsi l'espace public ? » permettra à chacun de découvrir l'envers du décor et donner sa vision de son quotidien et de sa commune.

Au programme : tournage du documentaire, montage son et vidéo avec un réalisateur et un monteur professionnels. La production sera diffusée le 8 juillet à Pont Saint Martin.

SPORTIF ITINÉRANT

25 AU 28 JUILLET • 12-15 ans

Cette semaine est organisée en partenariat avec l'animation sportive départementale et les structures jeunesse du territoire.

Ce stage itinérant multisports permettra de pratiquer différents sports : kayak, escalade, tir à l'arc, rando VTT et parcours sportif. Pour conclure le stage, une nuitée sera organisée à Legé.

Obligation d'être équipé d'un VTT et d'un casque.

OBJETS FLOTTANTS NON IDENTIFIÉS

22 AU 26 AOÛT • 12-15 ans

Votre objet devra pouvoir flotter, transporter son équipe et être magnifique !

Défi : une semaine pour le fabriquer avant la rencontre « internationale » qui aura lieu le samedi 27 août à Corcoué sur Logne. Une soirée barbecue/concert clôturera cette étrange compétition.

Ce projet est proposé à toutes les structures jeunesse et tous les habitants du territoire. Le stage comportera également des moments de détente (piscine), de sports intenses (sports co) et de glisse (patinoire).

« LA » SORTIE

OCÉANILE

JEUDI 21 JUILLET • 9-17 ans

Une journée au parc aquatique de Noirmoutier : bain à remous, piscine à vagues, toboggan, rivières à bouées, torrent...

Inscription

Mercredi 18 mai
Salle Utrillo de 18h à 19h

Renseignements

Maison de l'Enfance :
02 40 26 80 64

Lecteurs dès le plus jeune âge

Dès le plus jeune âge, les bébés baignent dans un monde où la douce voix de maman et papa se mélange avec les bruits familiers, les chants des oiseaux, les rires des frères et sœurs. À nos côtés, et sans même s'en rendre compte, le bébé s'éveille au monde qui l'entoure et prépare déjà ses premières bases de communication. Les tout-petits aiment qu'on leur raconte des histoires. Suivant son âge, l'enfant vivra à travers la lecture et les comptines de nombreuses émotions de la joie à la crainte, en passant par les éclats de rire. Il développera ainsi son imaginaire et sa curiosité.

Pour permettre aux enfants de grandir avec le livre, le multi-accueil La Farandole et la Médiathèque travaillent main dans la main depuis de nombreuses années.



Le « projet livre » s'inscrit tout naturellement dans le projet pédagogique de La Farandole afin d'offrir à chaque enfant qui fréquente la structure une sensibilisation particulière autour des sons, du langage et des écrits. La médiathèque, en tant que service culturel ouvert à tous, a à cœur d'encourager la pratique de la lecture et de favoriser l'éveil

culturel dès le plus jeune âge. Ainsi, en 2015, elle organisait une manifestation culturelle à destination des tout-petits, **Les Bouqu'choux**. À cette occasion, le multi-accueil a participé à différentes animations et réalisé une exposition de photos.

Que de lectures partagées ensemble depuis les débuts du partenariat ! Livres, comptines, emprunts, sorties à la bibliothèque ont rythmé, de nombreuses années, la vie des plus petits. Depuis 2013, la construction de la nouvelle médiathèque n'a fait que renforcer ces liens. Les sorties à la découverte du 3^{ème} Lieu et de ses nombreux livres se sont inscrites dans un planning fixe à hauteur d'une matinée par mois.

Depuis la rentrée 2016, une nouvelle étape vient s'inscrire dans cette aventure : les séances de lecture pour les bébés. La Farandole accueille actuellement Noémie, la bibliothécaire jeunesse, 3 fois par mois. Une

séance étant spécialement adaptée pour les moins de 1 an.

Lors de ce moment privilégié, Noémie propose comptines, jeux de doigts et ritournelles dans un environnement connu, calme et rassurant. Puis, vient le moment de la manipulation de certains livres : étape indispensable pour le bébé afin de se familiariser avec ce mystérieux objet qui l'accompagnera pour un joli bout de chemin !



À l'occasion des Bouqu'Choux, La Farandole, le RAM et la médiathèque ont fait une sélection de livres et de CD pour les 0-3 ans. N'hésitez pas à la demander !

Cérémonies de commémoration du 8 mai 1945

Comme chaque année, vous êtes invités à venir partager, avec la municipalité et l'association de l'Union Nationale des Combattants (UNC), les cérémonies du souvenir afin que nous gardions en mémoire les terribles événements intervenus pendant la période de 1939/1945. Cette cérémonie permet d'honorer le sacrifice de tous ceux, enfants du pays ou alliés, qui ont payé de leur vie ou qui ont subi et souffert des blessures profondément ancrées en eux. Ils ont accompli cela pour que nous puissions vivre au cœur de nations libérées et en paix.

Le départ du défilé aura lieu près de l'église à 11h. Il sera emmené par l'Elan Harmonie suivie des drapeaux et des personnes officielles ainsi que diverses délégations. Après le dépôt de gerbe et les allocutions au cimetière, direction place de l'Hôtel de Ville avec un

arrêt à la stèle des aviateurs de la RAF tombés sur le territoire de la commune. Puis, après le mot de la municipalité et l'aubade de la fanfare-harmonie, la matinée se terminera, comme à l'accoutumée, par le verre de l'amitié offert par la mairie. Merci de votre présence !



Les comptes-rendus des conseils municipaux des 17 mars et 7 avril en bref

APPEL À PROJETS - "FOND DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL"

La commune de Pont Saint Martin va déposer 2 dossiers de demande de financement de projets structurants auprès de l'État. Les opérations de requalification de la lagune de Viais avec traitement du phosphore (mise aux normes des équipements publics), de travaux d'accessibilité des établissements recevant du public suivant ADAP qui totalisent un coût estimatif de 586 343 € HT et correspondent aux critères d'accès au fonds de soutien seront donc susceptibles d'être subventionnés à hauteur de 100 000 € maximum.

PROJET DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DANS LA COUR DE LA MAISON DE L'ENFANCE

La commune sollicite une subvention, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, à hauteur de 2 099.20 € représentant 40% du coût global HT du projet de réfection de la cour principale de la Maison de l'Enfance. Le coût estimé des travaux pour une zone de revêtement en résine synthétique s'élève à 5 248 € HT soit 6 297.60€ TTC. Ce nouvel aménagement permettrait de créer un espace de jeu sécurisé en intégrant un revêtement de sol plus adapté aux enfants (souple ou amortissant).

OUVERTURE À LA LOCATION DE LA SALLE DU VIEUX PRESSOIR

Le conseil municipal a validé l'ouverture à la location de la salle du Vieux Pressoir aux résidents de la commune. Cette nouvelle possibilité est ouverte, de manière expérimentale, pour une durée d'un an, afin de mieux connaître le besoin. Cette salle étant située au cœur d'un quartier résidentiel, la location ne sera possible qu'en journée, de 9h à 21h. La salle pourra être louée à la journée (150 €) et à la demi-journée (90 €). Une participation pour le

chauffage a également été prévue (24,50 €, obligatoire du 1^{er} novembre au 31 mars).



RÈGLEMENTS DES LOCAUX SPORTIFS

Dans le cadre de l'utilisation courante des équipements sportifs, les règlements d'utilisation des locaux ont pour fonction de définir les règles d'usage communes à l'ensemble des utilisateurs (associations, sportifs, écoles, ...). Ils comportent également des indications réglementaires concernant les dispositifs de sécurité mis en place dans les équipements. Ces règlements seront portés à la connaissance de tous les utilisateurs des équipements sportifs par voie d'affichage, au sein des locaux concernés. Ils s'accompagneront de la signature d'une convention d'utilisation des salles de sports entre la collectivité et chaque association sportive.

ADOPTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2016

Les demandes de subventions des associations ont été analysées au regard de trois critères : le nombre d'adhérents, l'activité de l'association et l'analyse du budget de l'association. Le groupe de travail, composé d'élus représentant les deux groupes du conseil municipal, a proposé au conseil municipal une augmentation d'1 € des montants forfaitaires attribués par adhérent, en fonction du type d'activités proposées par l'association, de l'âge des adhérents et de leur domiciliation, ainsi qu'une augmentation de 5 € du montant attribué aux adhérents de moins de 18 ans de la commune pour l'activité Musique.

Cette proposition a été validée par le conseil municipal et c'est ainsi que 18 449,72 € ont été attribués aux associations pour leur fonctionnement et 16 222 € pour leurs projets particuliers.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

Le conseil municipal, à l'unanimité, a sollicité, auprès du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, une participation financière au titre des amendes de police 2015, pour la réalisation des aménagements sécuritaires de voirie et la sécurisation des cheminements piétons à la Bauche Tue Loup et rue du Vignoble. L'estimation prévisionnelle de ces opérations s'élève à un montant de 125 000 € HT soit 150 000 € TTC.

ADOPTION DES TARIFS ENFANCE-JEUNESSE EDUCATION ANNÉE 2016 - 2017

Le conseil municipal a approuvé une augmentation de 0,50 % des tarifs du service Enfance Jeunesse Education. Ceux-ci sont appliqués dès la rentrée de septembre et ce jusqu'à la rentrée de septembre de l'année suivante. Seuls les tarifs forfaitaires (les pénalités, majorations et participation) ne connaissent pas d'augmentation.

CME : les projets de la commission « Loisirs et évènementiels »

Lors du dernier Conseil Municipal des Enfants, le 12 mars, l'ensemble des jeunes conseillers municipaux a voté en faveur des actions proposées par la commission « loisirs et évènementiels ».

Notez dès à présent les dates dans vos agendas :

- Dimanche 22 mai : projection du film « La guerre des Boutons », Yves Robert, 1962. Salle d'animation du 3^{ème} Lieu – 15h.
- Dimanche 12 juin : animation « découverte de sports » : initiation à l'athlétisme, à la course d'orientation, au tir à l'arc, ... Aire de loisirs.

An aerial photograph of a town with a river, greenery, and buildings. The town is densely packed with houses and buildings, with a river flowing through it. The surrounding area is lush with green trees and fields. In the background, there are hills and a large stadium-like structure.

Dossier

Plus de 2,5 millions d'euros d'investissements pour 2016

Bien que notre croissance nationale reste faible compte-tenu d'un contexte international complexe et malgré la contribution des collectivités au redressement des comptes public, 2016 sera l'année de la relance des investissements en faveur des Martipontains. Plus de 2.5 millions d'euros sont programmés cette année à la réalisation de nouveaux équipements et aux maîtrises d'œuvres préparatoires aux grands chantiers.



Un budget d'investissement raisonné et ambitieux sans hausse de la fiscalité communale et sans recours à l'emprunt !

Cette nouvelle dynamique au service de l'investissement s'appuie sur notre volonté de moderniser notre ville en la dotant d'équipements utiles et fonctionnels au service des Martipontains. Chacun d'entre nous « s'enracine » en effet sur notre commune au regard de sa qualité de vie et de ses services mais aussi de ses équipements publics. Cette relance se fera **sans augmentation de la fiscalité communale pour la troisième année consécutive et sans avoir recours à l'emprunt** ; ce qui contribuera à diminuer encore un peu plus notre dette qui reste très faible (notre ratio de désendettement est de 3 années).

Cette très bonne situation financière nous permettra potentiellement d'avoir recours à l'emprunt pour le financement des dépenses d'équipements futurs comme la salle polyvalente et festive sans obérer l'avenir.

Un budget d'investissement possible grâce à la maîtrise des charges générales et aux « économies » du début de mandat

La maîtrise des charges de personnel et la baisse à hauteur de 6 % des charges à caractère général nous permettent de maintenir un autofinancement satisfaisant malgré l'imposante diminution des dotations d'État (Dotation Générale de Fonctionnement : - 460 000€ cumulés sur les 3 dernières années, attribution de compensation État : - 280 000€). Notre autofinancement (résultat de la balance entre nos dépenses de fonctionnement et nos recettes de fonctionnement) et les économies liées à notre engagement prudent en 2014 et 2015, nous permettent aujourd'hui de pouvoir investir.

Un fil conducteur budgétaire maîtrisé au service des grands équipements futurs. « **Notre analyse financière nous permet aujourd'hui de confirmer avec prudence notre Plan Pluriannuel d'Investissements à hauteur de 11.5 millions d'Euros jusqu'à la fin du mandat pour répondre aux besoins exprimés par les Martipontains** ».



Les priorités 2016 : des investissements utiles au service du plus grand nombre

Pour cette année 2016, notre programme d'investissement est clairement fléché :

- vers **l'amélioration de nos équipements publics** comme les salles de sport, les écoles ou la salle Saint Martin,
- vers **l'acquisition de nouvelles réserves foncières** au service de l'environnement notamment dans le cadre du projet de restauration du Marais de l'île et de la réalisation de la station d'épuration des eaux usées du cœur du Champsiôme.
- vers **l'amélioration de notre cadre de vie et le maintien des commerces de proximité par l'optimisation du stationnement sur le centre bourg**. Ces projets sont situés à l'angle de la rue d'Herbauges et du Vignoble, sur une portion du square Utrillo et sur la place du Marché pour laquelle une étude interne est lancée de manière à embellir le cœur du bourg tout en optimisant l'espace dédié aux voitures, le tout dans un budget maîtrisé. Un beau challenge !
- et surtout vers un aménagement de notre commune intégrant un **programme d'études et de travaux « voirie /réseaux » très conséquent** qui démarreront dès 2016 par la Bauche Tue Loup,

les Tironnières, la rue du Vignoble et les autres axes structurants du centre bourg pour la partie études.

Ce programme 2016 intègre également des investissements en matière de transition énergétique notamment par la mise en œuvre de leds sur de nombreux lampadaires du centre bourg nous permettant ainsi de diminuer considérablement la facture « électricité ». Le projet d'acquisition de 3 véhicules électriques est également en cours dans le cadre de notre engagement en faveur de la croissance verte et du programme de subventions de l'État.

Concernant la salle polyvalente festive, 2016 marquera le lancement des études de programmation et de maîtrise d'œuvre pour cet équipement majeur à la dynamique de notre territoire.

À ces investissements, nous pouvons ajouter la réalisation de la station de traitement des eaux usées et son réseau collectif attenant pour le cœur du village du Champsiôme financés par le budget spécifique assainissement mais également la viabilisation des 8 ha de l'extension du parc de Viais financée par la Communauté de Communes de Grand Lieu.

Des investissements qui montent en puissance après une phase de transition

En résumé, après un début de mandat prudent lié à la conjoncture nationale et internationale, **nous relançons aujourd'hui l'investissement tout en gardant une certaine prudence compte-tenu des incertitudes sur les intentions de l'État** après 2017, année des élections présidentielles, et de nos craintes quant à la capacité du département à nous accompagner financièrement sur certains de nos projets. Grâce aux contrats de territoires gérés par le Conseil Général, plus de 600 000 € de subventions ont été versées à notre commune lors du dernier contrat triennal. Le nouveau Conseil Départemental, qui doit aussi adapter sa politique au contexte général, a abandonné ce dispositif.

Des investissements sans dégradation des services à la population

Dans ce contexte contraint, nous souhaitons malgré tout pérenniser la qualité de nos services à la population tout en engageant la modernisation des équipements. Le soutien aux associations, **« irremplaçable lien social dans notre commune »** est maintenu tout en ajustant les subventions au cas par cas. Les services publics, en faveur de la cohésion sociale, de l'enfance et de la jeunesse sont maintenus tout comme le sont l'éveil culturel et musical. Le soutien permanent en faveur de l'éducation pour tous les élèves de notre commune est, une nouvelle fois, affirmé.

Une Communauté de Communes de Grand Lieu solidaire

La préservation de cette qualité de services à la population est possible grâce au **maintien de la solidarité de notre communauté de communes** à travers le versement de la Dotation de Solidarité (360 000 € en 2015 pour Pont Saint Martin) et le reversement intégral, à ce jour, du fonds de péréquation intercommunal aux communes membres (126 000 € en 2015 pour notre commune).

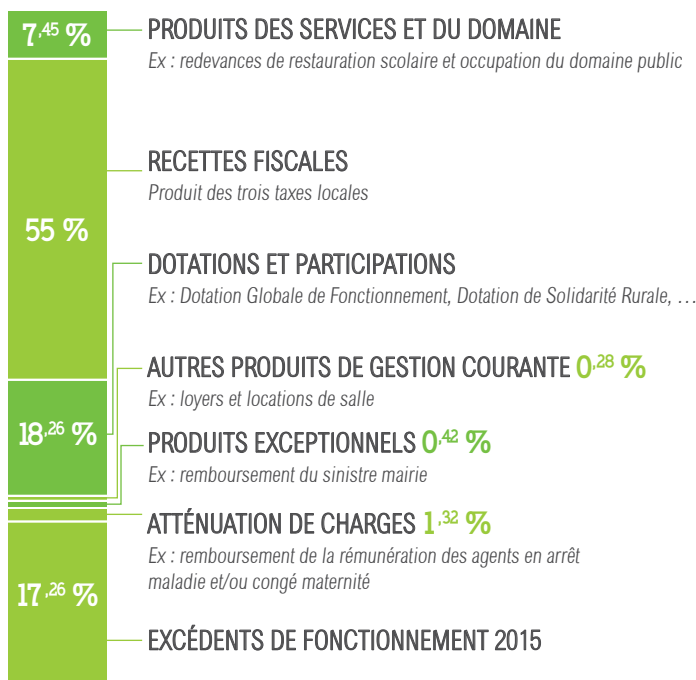
Yannick Fétiveau, Maire.

Fonctionnement 2016

Conformément aux engagements qui ont été pris, le budget d'un montant total de 6 952 318 €, s'établit à l'équilibre sans augmentation des taxes locales.

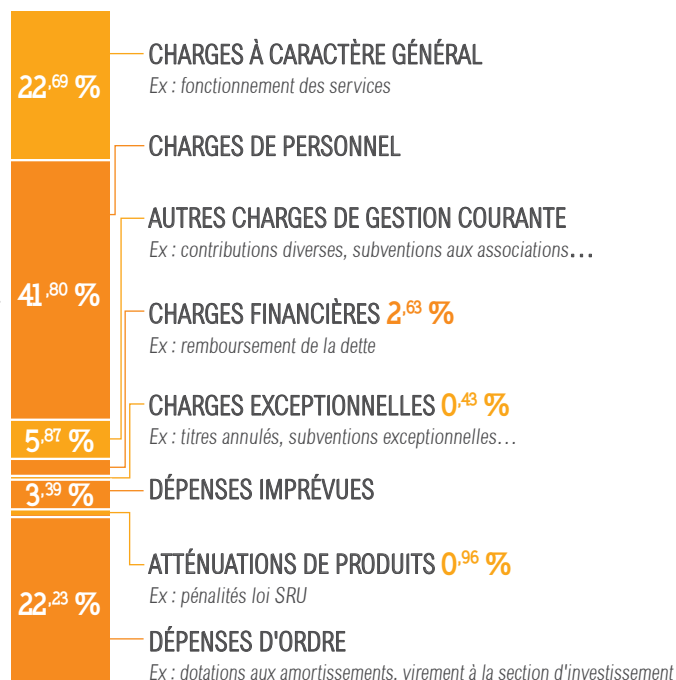
Répartition des recettes

soit 6 952 318 €



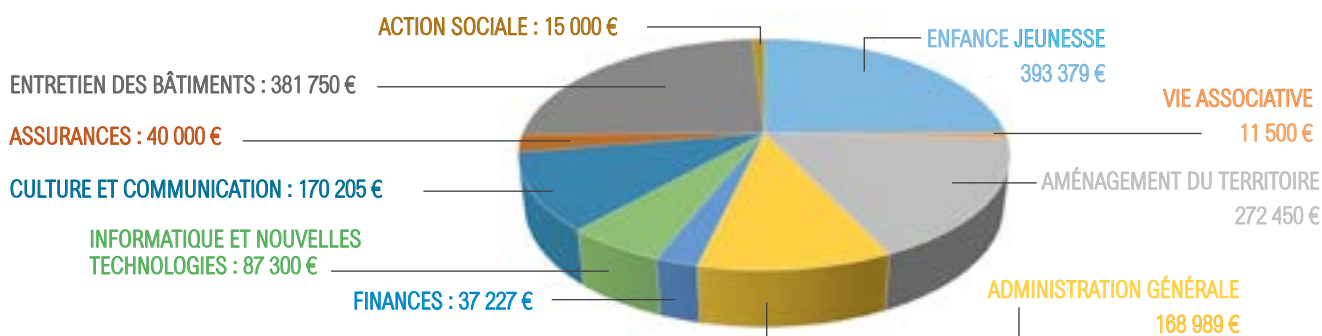
Répartition des dépenses

soit 6 952 318 €



Répartition des charges à caractère général

TOTAL 1 577 800 €



Le budget assainissement

Pour l'année 2016, le budget assainissement s'élève à 3 432 066,51 € : 1 027 780,59 € en fonctionnement et 2 404 285,92 € en investissement.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à 994 000 € comprenant :

- la réalisation de l'assainissement collectif du cœur du Champsiôme,
- la réhabilitation des réseaux d'eaux usées rue du Pays de Retz et rue de la Mairie,
- l'extension des réseaux d'eaux usées rue de la Bourie et rue de la Ménantie Hervé,
- la réhabilitation de la lagune de Viavis.

Gestion des eaux pluviales

Schéma directeur et réhabilitation de réseaux
rue de la Basse Ménantie

36 500 €

Frais d'études isolation solaire des bâtiments,
réalisation d'un préau à l'école
maternelle, réaménagement des
locaux du multi-accueil

36 000 €



590 000 €



28 700 €



60 000 €

Etude et mise en place d'un programme pour
la réalisation de la **salle polyvalente**

Sports Remplacement des buts et acquisition de buts
rabattables, rénovation de l'éclairage de la salle Gatien

Réhabilitation de la **salle Saint Martin**

Maintenance préventive
et aménagements divers des bâtiments et
équipements municipaux

127 250 €



Informatique : matériel et logiciels
de gestion pour le bon fonctionnement des
services municipaux

37 500 €



**Étude de déplacements
et de stationnement** qui vise
à fluidifier le trafic existant sur les routes
martinotaines et à mieux organiser le
stationnement pour faciliter les accès aux
commerces et
lieux publics

37 500 €



**Aménagements et travaux de
voirie** : développement des stationnements,
aménagements sécuritaires, mise en conformité de
l'accessibilité, réfection de voirie et aménagement
de trottoirs

707 000 €



**Renouvellement du mobilier
urbain et du matériel de sécurité**

15 000 €

PONT SAINT MARTIN

**Acquisition de
véhicules électriques**

57 000 €



Matériel pédagogique

mobilier et équipement pour les services enfance-jeunesse-éducation et les écoles

11 300 €

Frais d'études environnementales

Inventaires faunistiques et floristiques du Marais de l'île et étude pour la requalification paysagère du hameau des vignes

36 000 €

Poursuite de la **politique foncière d'acquisition de terrains** notamment dans le cadre de la préservation du Marais de l'île.

150 000 €

Acquisition de petits et gros matériels pour l'entretien des bâtiments communaux

45 100 €

Scolaire Remplacement des menuiseries des écoles maternelles et primaires, mise en place de stores et acquisition d'un composteur collectif au restaurant scolaire

70 000 €

Mise en accessibilité des Équipements Recevant du Public dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

95 000 €

Urbanisme Habitat

100 500 €

Aménagement des espaces verts publics et naturels

36 500 €

Développement de l'affichage et de la signalétique

31 500 €

Dans le cadre de la **politique communale de transition énergétique** : extension de réseaux électriques divers et réhabilitation de l'éclairage public.

167 600 €

Le MIN en sud-Loire

À l'horizon 2023-2025, le nouveau CHU ouvrira ses portes sur l'île de Nantes, aux côtés d'instituts de recherche de haut niveau. L'arrivée de cet hôpital « ouvert sur la ville » s'accompagne du déplacement du MIN de Nantes vers le sud-Loire. Faut-il s'en réjouir ?

Les élus du groupe majoritaire ERPSM pensent qu'il est impératif de développer de l'activité économique en sud-Loire ; lequel territoire a trop longtemps été délaissé au profit du nord-Loire. Rappelons-nous les débats concernant l'implantation du Zénith ! Suivant cette logique, l'arrivée du MIN et le développement du pôle agroalimentaire sont une chance pour le Sud Loire. Il sera vecteur d'emplois et de dynamisme. Il participera au rapprochement domicile/travail.

Pour notre territoire de Grand-Lieu, la proximité de la zone de Viais intéresse des chefs d'entreprises, y compris certains d'entre eux actuellement installés sur le MIN de Nantes. Nous nous en réjouissons.

Seule ombre au tableau possible, les déplacements !

À ce sujet, nous avons déjà rencontré des habitants du secteur de la

rue du Moulin Rouge. Nous serons attentifs à l'intégration paysagère (côté Pont Saint Martin) et à l'évolution des données acoustiques en phase exploitation. Nous allons travailler en concertation avec le département et la Métropole sur les déplacements des véhicules sur la D65, la rue du Moulin Rouge, la rue de la Fontaine Laurent. L'efficacité du doublement de la porte de Rezé sera déterminante et les enjeux sont importants pour nos concitoyens résidant dans ce secteur.

Nous avons déjà rencontré par deux fois les porteurs du projet de déplacement du MIN. **Nous suivons le dossier avec attention dans un esprit constructif au nom de l'intérêt général.**

Les élus du groupe « Ensemble Réussir Pont St Martin »

D'autres solutions que la hausse des impôts

Ces dernières semaines, toutes les collectivités ont voté leur budget 2016. Le contexte est évidemment marqué par la contribution des communes et des intercommunalités à la baisse de l'endettement public. La diminution des dotations de l'Etat compensée en partie par le fonds de péréquation national, oblige les élus à la prudence mais aussi à la recherche de solutions nouvelles, comme la mutualisation de services ou des regroupements de communes.

La situation de nos structures demeure cependant relativement stable.

Au niveau de la Communauté de Grand-Lieu, les excédents de fonctionnement restent conséquents. Il n'y avait à notre avis nul besoin d'accroître la part de la taxe d'habitation de 1 % (alors que la revalorisation des bases d'imposition est déjà de 1 % et l'inflation seulement de 0,2 %) ni d'augmenter de 50 % le taux de la taxe sur le foncier bâti.

Au moment où la reprise économique est très lente, il n'était pas opportun d'envoyer ce message aux ménages.

Au niveau de Pont-Saint-Martin, c'est aussi la prudence qui a prévalu.

La majorité a proposé de maintenir à leur niveau les taux communaux des impôts et nous avons approuvé ce choix. Des économies de

fonctionnement sont faites, d'autres doivent être étudiées comme sur la fréquence et la pagination du bulletin municipal.

Outre les investissements courants pour la voirie ou les bâtiments, l'effort porte sur la constitution d'une réserve en vue de la construction d'une salle festive polyvalente.

C'est un projet que nous soutenons depuis longtemps et nous nous réjouissons qu'il soit désormais pris en compte. Sans attendre, des investissements peuvent être réalisés rapidement comme l'élargissement du parking sur une partie du square Utrillo.

A l'avenir, les citoyens n'attendent pas que nous compensions les économies de l'Etat par une hausse des impôts locaux mais par une organisation et des choix plus sobres.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

Tennis : tournoi Seniors + de 35 ans

Le tournoi seniors + a eu lieu du jeudi 17 au samedi 26 mars. Comme d'habitude, le tournoi a rencontré un vif succès avec 78 participants. Au total, 81 matchs ont été disputés.



Voici un bref résumé des finales des principaux tableaux que vous pouvez aussi consulter en détail sur le site Internet du club :

- **En + de 35 ans dames**, finale 100 % USP Tennis ! Delphine Piveteau classée 30 l'emporte face à Lucie Pelletier classée 30/1.
- **En + de 50 ans messieurs**, Didier Pellet du TCA Nantes classé 30 l'emporte face à Antoine Somerville 15/5 de l'entente Tennis Vertou.
- **En + de 35 ans messieurs** Stéphane Chaland classé 4/6 de Don Bosco s'impose face à Patrick Ernoult 5/6 de l'US Bouguenais.

La remise des prix a eu lieu en présence de Martine Chabirand, adjointe aux sports que nous remercions pour son soutien.

Merci à tous ceux qui ont assuré des permanences pendant ce tournoi. C'est notamment grâce aux bénévoles que notre tournoi est apprécié pour sa convivialité et pour notre accueil.

Nous vous donnons rendez-vous en juillet pour notre tournoi jeunes !

Forum : belle participation au quizz de l'Union Sportive !



Lors de ce forum, l'Union Sportive de Pont Saint Martin autour de ses trois stands, proposait un quiz comme fil conducteur :

- Le stand « Ballons » regroupait le football, le basket et le volley.
- Le stand « Raquettes » le tennis, le tennis de table ... et la pétanque.
- Le stand « Bien-être » avec la gym santé loisirs, le qi gong, le yoga et la randonnée.

Durant ces 2 journées, 250 participants ont répondu sous forme d'affirmation à une vingtaine de questions sur nos dix associations fédérées par l'USP. Les réponses se trouvaient à chaque stand.

Afin de départager les 96 bonnes réponses, un tirage au sort a élu 15 gagnants, présents lors d'une cérémonie le mercredi 9 mars dernier au 3^{ème} Lieu en compagnie de Martine Chabirand (adjointe aux sports) et des présidents (es) de chaque activité.

Pour compléter le financement USP, la municipalité avait octroyé une subvention exceptionnelle de 250 € pour une totalité des lots avoisinant les 700 € (vélos, bons d'achats, ballons de basket, de foot, jeux de pétanque, jeu de fléchettes, sacs de sport, etc). Parmi tous les gagnants, citons les premiers : les vélos à Camille Borrel et Régine Morisson-Féret, les bons d'achat à Isabelle Panteix et Patricia Grimaud.

L'USP vous remercie de votre visite et de votre participation. A très bientôt !



ÉCOLE SAINT JOSEPH

Opération Nettoyons la nature

Le vendredi 25 mars, les élèves de l'école Saint Joseph, encadrés par leurs enseignantes et des parents accompagnateurs, sont partis dans Pont Saint Martin.

Munis de gants et de chasubles, ils sont partis à la chasse aux débris abandonnés çà et là par quelques citoyens irrévérencieux.



Nous constatons avec plaisir que la quantité de déchets ramassés décroît tous les ans. Bernadette Graton, adjointe à l'environnement venue encourager les enfants, nous explique que 50 % du temps de travail de l'un des agents communaux est consacré au nettoyage de Pont Saint Martin...

Merci aux services techniques de la mairie qui mettent un camion et des agents à la disposition de l'école pour l'évacuation des déchets. Valorisation des déchets, comportement éco-citoyen, respect de l'environnement... autant de sujets abordés et abordables dès le plus jeune âge !

Association Musique et Danse

OPÉRATION PORTES OUVERTES EN MUSIQUE

Durant tout le mois de mai, vous pouvez assister à un cours afin de découvrir un instrument et son apprentissage. C'est aussi l'occasion de rencontrer les professeurs.

Les cours se déroulent au 3^{ème} Lieu dans les salles indiquées par affichage.

Trombone	Gilles Olivier	Lundi 20h-20h30 Jeudi 19h30-20h
Trompette	Gilles Olivier	Lundi 17h30-18h Jeudi 17h-17h30
Piano	Ségolène Lambert	Mardi 16h-21h Mercredi 12h45-14h45
Flûte traversière	Christine Pesci	Mardi 15h30-18h30
Guitare	Joël Rezeau	Lundi 16h-20h30 Samedi 9h15-12h45
Violon	Sylvie Garzuel	Vendredi 16h45-19h15
Atelier Variété	Jean-Gabriel Bernhardt	Jeudi 18h45-19h45
Eveil musical	Léa Benetti	Mardi 17h-17h45 17h55-18h40

Notez dès à présent **la date du spectacle de fin d'année**
« L'homme et la sirène » : samedi 4 juin à 19h
à la salle des fêtes. Entrée gratuite, libre participation aux frais.

Les inscriptions pour l'année 2016-2017 auront lieu les
mercredis 15 et 22 juin de 16h à 19h au 3^{ème} Lieu.

SECTION DANSE

Merci au groupe de La Danse à 2 pour la démonstration qui s'est déroulée le samedi 5 mars lors du Forum.



Le gala de danse du 18 juin approche : voici les dates pour la vente des billets dans le hall du 3^{ème} Lieu :

vendredi 20 mai de 18h à 19h30
mercredi 25 mai de 17h à 19h.

Soirée Cabaret



C'est sur un air cabaret, rouge et noir, que l'AREJ a accueilli une centaine de convives le samedi 19 mars, dans la salle des fêtes. Si certains y sont venus en amis de longue date, pour d'autres, ce baptême du feu, fut un véritable succès.

Sous la houlette de l'animateur, Dimitri, chacun a pu apprécier le choix des airs connus, les fredonner, les chanter, voire danser, tout en savourant un dîner servi, comme à l'accoutumée, par les membres du conseil d'administration.

Et puis, jumelage oblige, Dimitri nous a gratifiés d'une chanson anglaise et d'un air italien d'opéra.

De la bonne humeur, une bonne chère, l'amitié était, une fois encore, au rendez-vous.

À l'année prochaine !

FORUM DES COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS

Le stand de l'AREJ n'a pas désempli durant les 2 journées des 5 et 6 mars dernier.

Des moments privilégiés autour de bières françaises, anglaises et italiennes au cours desquels l'AREJ a pu parler de ses activités, cours d'anglais et italien, soirée animée, jumelage avec Brockenhurst, Angleterre et Pont Saint Martin, Italie.

N'oubliez pas de consulter notre site internet : www.arej44.org

FCPE



Voici un petit retour en photo sur notre fête des jeux.



La fête des écoles Les Halbrans approche !
Elle aura lieu le samedi 25 juin.

Vous êtes les bienvenus pour participer à la préparation de cette fête !
Vous pouvez nous contacter par mail : fcpepsm@gmail.com
A très bientôt !

Marie-Christine Kinsch nous a quittés le 13 avril dernier

Présidente de la section QI GONG de l'USP, Marie-Christine aura marqué notre vie associative par son investissement et sa bienveillance au service des autres, assumant sa mission de présidente jusqu'à ses derniers instants avec beaucoup de courage.

En mars dernier, elle était encore avec nous tous, avec beaucoup d'enthousiasme au Forum des artisans, commerçants et associations de la commune. Chacun aura pu admirer sa force et son espoir en la guérison.

Nous tenons avec tous les membres de l'USP à lui rendre un hommage mérité pour son engagement au service des Martipontains.

C'est souvent dans les moments les plus difficiles que se révèlent les belles âmes. Marie-Christine était solaire. Nul doute que sa lumière continuera de briller dans nos mémoires.

Nous adressons toute notre amitié à Jean-Jacques et à toute sa famille. Yannick Fétiveau, Maire de Pont St Martin.



Et si vous profitez de l'Aqua 9 ?

La saison estivale approche à grand pas ! L'occasion parfaite pour venir profiter de la piscine de plein air l'Aqua 9 située à Montbert, qui ouvrira ses portes dès le lundi 9 mai.

Horaires du lundi 9 mai au samedi 25 juin :

- Lundi : de 12h à 14h et de 17h à 20h
- Mercredi : de 9h à 12h* et de 14h à 18h
- Jeudi : de 12h à 14h et de 17h à 20h
- Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

*créneau zen réservé aux adultes de 9h à 10h

Des cours d'aquagym les mercredis de 18h à 18h45 et les samedis de 12h à 12h45 (sur réservation, 7 € la séance).

TARIFS

- Entrée adulte : 3,20 €
- Entrée – de 16 ans : 2,10 €
- Entrée – de 3 ans : gratuit
- Entrée adulte dernière heure : 1,60 €
- Entrée – de 16 ans dernière heure : 1,10 €



USP Football

Les clubs de football de Pont Saint Martin et de Saint Aignan de Grand Lieu vous informent qu'ils ont décidé de s'unir et de fusionner la saison prochaine 2016-2017.

Après la création en 2013 d'un groupement de jeunes pour les catégories U15 et U18, les deux clubs ont décidé en décembre dernier, d'étendre ce groupement à la création d'un nouveau club, le FC GRAND LIEU. À partir de la saison prochaine, les deux clubs n'en feront plus qu'un !



Ce projet, soutenu par les deux municipalités, est d'abord motivé par la volonté de dynamiser la pratique du football sur les deux communes, de proposer du football pour tous en améliorant le niveau de pratique du club. Ce club pourrait être constitué de 400 licenciés et évoluera sous de nouvelles couleurs puisque le vert, le gris et le noir ont été choisis par le futur comité directeur. Tous les bénévoles motivés pour participer à ce projet sont les bienvenus et peuvent contacter les dirigeants

MATCHS DU MOIS DE MAI :

- Le 8 mai à 15h : Seniors B contre Aigrefeuille B
- Le 22 mai à 15h : Seniors A contre FC Rezé B
- Le 29 mai à 15h : Seniors B contre La Limouzinière A

EVÈNEMENTS À VENIR :

Les seniors organisent pour la 3^{ème} édition la cérémonie des Césars le 4 juin. Retrouvez toutes les infos sur le site et facebook du club.

Joyeux Saint Martin

LE FORUM

Notre emplacement, bien situé, nous a permis d'accueillir de nombreuses personnes intéressées par nos activités. Surtout n'hésitez pas à nous contacter.



INFORMATIONS :

Afin de finaliser et valider toutes nos sorties et spectacles, veuillez-vous inscrire **avec le paiement** le plus rapidement possible et avant les dates précisées dans notre programme. Vos chèques seront débités après l'évènement (sauf exception).

MARDI 10 MAI : JOURNÉE SURPRISE !

Vous découvrirez, le mois prochain, notre destination !

MERCREDI 8 JUIN : Le thème de la journée : « LE RIRE EST ROI »

Pour rire et s'amuser ne serait-il pas rigolo de se déguiser ? Si le cœur vous en dit, nous en serions ravis mais ce n'est pas une obligation.

À l'issue du repas, un spectacle vous sera offert.

Prix : 20 € par adhérent - Inscription : avant le 18 mai

JEUDI 16 JUIN : L'ILE D'YEU

Fin du ramassage 7h30, direction Saint Gilles Croix de Vie.

Embarquement pour la merveille des îles du Ponant, rocher de 10 km sur 5 km en plein océan.

Après le déjeuner, tour commenté de l'île en autocar avec de nombreux arrêts. Retour en vedette vers le continent à 17h30.

Prix : 75 € par adhérent / **Inscription immédiate pour validation.**

MERCREDI 10 AOÛT : GRAND PARCOURS DU PUY DU FOU

Le plus de cette sortie : les nouveautés du parc et le déjeuner dans la halle Renaissance

Prix : 64 € par adhérent / 50 € par enfant de 5 à 13 ans inclus

Inscription immédiate pour validation

USP TENNIS DE TABLE

Comme tous les autres clubs de l'US Pont Saint Martin, le tennis de table était présent au Forum des Artisans, Commerçants et Associations des 5 et 6 mars. Il partageait son stand avec le tennis et la pétanque et a présenté deux démonstrations le samedi et le dimanche.

Les jeunes ont eu de bons résultats au 3^{ème} tour du "circuit poussins benjamins" du 23 avril : Valentin Kerdavid (3^{ème}), Nathan Bardy (6^{ème}) et Alexandre Rittiner (13^{ème}).

Le championnat par équipes est terminé mais à l'heure où nous "mettons sous presse", les deux derniers matchs de la saison ne sont pas faits. Un point global et définitif sera développé dans le mensuel de juin.

DEUX DATES À RETENIR :

Le tournoi communal : le vendredi 27 mai où tout le monde a le droit de venir se mesurer et s'amuser (licenciés, non licenciés, parents, grands-parents...!).

Assemblée générale : le vendredi 3 juin où le "bureau" demande à tous les parents des jeunes licenciés et à tous les licenciés d'être présents.



Passerelle des arts : croquis de mai

Quand arrive le mois de mai, cela correspond aux séances de croquis avec modèle pour les 20 adhérents des cours adultes.

L'un des thèmes les plus difficiles dans le domaine du dessin est celui du croquis de personnages. L'étude de la silhouette à travers le croquis représente un apport constant pour l'apprenti dessinateur. Ce sont des dessins rapides qui doivent seulement représenter l'essentiel. Leur exécution demande donc une grande capacité de synthèse et de simplification. Par exemple, il faut voir la forme générale du modèle en tant que figure géométrique simple. Dans quelle forme la silhouette pourrait-elle s'inscrire (un triangle, un carré ...) ? Un des outils le plus adapté est le fusain, il permet de poser des traits fins ainsi que des aplats pour signifier les ombrages et ainsi rendre les volumes du corps.



Au mois de juin, nous sortirons de l'atelier pour quelques réalisations en extérieur.

USP QI GONG

Le Forum des Artisans, Commerçants et Associations les 5 et 6 mars dernier a été l'occasion pour les adhérents de l'USP Qi Gong de présenter un programme spécial pour les 10 ans d'existence de l'association.

Tout d'abord, les adhérents ont proposé « l'Enchaînement général pour préserver la santé » (Daoyin Yangsheng Gong de Maître Zhang Guang De). C'est une forme de qi gong qui permet de faire circuler l'énergie dans les méridiens, d'assouplir les articulations et de régulariser l'état général. C'est une excellente méthode de base accessible à tous.

Pour marquer ses 30 années de pratique et pour fêter l'anniversaire de l'USP Qi Gong, André Boutin a réalisé une superbe démonstration du Qi Gong des cinq

animaux (Wu Qin Xi). Chaque animal (le tigre, le serpent, l'ours, la grue, le singe) est associé à une couleur, un élément, une saison, un organe et une émotion. Cette méthode permet de renforcer les cinq organes internes : le foie, les reins, la rate, le cœur et les poumons. Ce qi gong très ancien et renommé a été créé au 2^{ème} siècle après J.C. par le célèbre médecin chinois Hua Tuo qui a su capter les qualités essentielles de chaque animal. André Boutin en a offert une évocation subtile avec beaucoup de vitalité, dans une approche ludique et dynamique.

Pour terminer en beauté cette séance, les adhérents guidés par leurs enseignants ont ensuite présenté le Qi Gong de l'Éventail (Yangshen shan). Cet enchaînement avec manipulation d'un éventail est assez complexe, cela a demandé à chacun beaucoup de travail de mémorisation et de coordination des mouvements, ainsi que de nombreuses répétitions.

Une pratique régulière du qi gong permet de trouver le calme intérieur, d'harmoniser le corps, le souffle et l'esprit, et de se relier à sa nature profonde.



Portes ouvertes au basket

OPÉRATION BASKET ECOLE 2016

En partenariat avec la FFBB nous organisons du 9 mai au 3 juin, l'Opération Basket Ecole. L'intervention de nos 8 bénévoles se fait auprès des enfants de l'école Saint Joseph pour les classes de Grande Section, CP et CE1. Chaque classe bénéficiera de 4 séances d'une heure chacune. Cette opération nationale est basée sur l'engagement volontaire des clubs affiliés à la FFBB.



60 ANS DU BASKET DE PONT SAINT MARTIN SAMEDI 10 DÉCEMBRE

Pour ses 60 ans, l'USP Basket organise et prépare une soirée familiale, festive. Retenez déjà cette date, les réservations se feront à partir du mois de septembre.

Arrêt des entraînements pour les équipes jeunes à partir du 5 juin.

PORTES OUVERTES POUR LES ENFANTS NÉS EN 2010 – 2009 - 2008 – 2007 – 2006

Vendredi 27 mai : de 17h30 à 19h – Salle JP Gardin

Mercredi 1^{er} juin : de 18h à 19h30 – Salle JP Gardin

RÉINSCRIPTION/INSCRIPTION

Réinscription : chaque licencié recevra courant juin son dossier par mail.

Renseignements/inscription : Dominique Godard
44 rue du Pays de Retz – Tél. 02 40 32 73 43 à partir de 19h
godarddominique@wanadoo.fr
Site internet <http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

ÉCOLE LES HALBRANS

Le sport aux Halbrans

Les élèves de 5 classes bénéficient cette année du concours de jeunes professeurs de sport en formation à l'école de l'IRSS (Institut Régional Sport et Santé). Ainsi, ils sont initiés au basket, hand et volley avec de vrais gestes professionnels. Les progrès vont très vite. De futurs champions en perspective !

USEP : 3 classes de l'école participent aussi aux rencontres USEP (Union Sportive des Ecoles Publiques) départementales tout au long de l'année, ce qui permet aux élèves de découvrir des activités originales : hockey, crosse québécoise, biathlon et course d'orientation.



Les rendez-vous de mai

- Mercredi 4** **Tournoi de basket de l'amitié**
18h, Salle Gardin
- Jeudi 5** **Tournoi de football interquartiers**
De 8h à 20h, stade municipal
- du 5 au 8** **Voyage d'une délégation martipontaine à Brockenhurst,**
organisé par l'AREJ et la municipalité
- Dimanche 8** **Commémoration du 8 mai 1945**
Départ à 11h, Place Bretagne puis salle des fêtes
- du Samedi 14 au Dimanche 15** **Open de fléchettes électroniques,**
organisé par les Playmobulles
Salle Gatien
- Mercredi 18** **Heure du conte**
sur inscription auprès de la médiathèque
16h, médiathèque Le 3^{ème} Lieu
- Samedi 21** **Inauguration panneau**
Chemin de la Mémoire 39/45 en Pays de Retz,
10h15, Chemin des Loreaux
- Dimanche 22** **Projection du film "La Guerre des Boutons" - 1962, Yves Robert**
proposé par le Conseil Municipal des Enfants
15h, Salle d'animation du 3^{ème} Lieu
- Lundi 23** **Don du sang**
De 16h30 à 19h30, salle Gatien
- Vendredi 27** **Tournoi communal,**
organisé par l'USP Tennis de Table
À partir de 18h, salle Gatien
- Dimanche 29** **Rando-challenge départemental,**
organisé par l'USP Randonnée
À partir de 8h, salle des fêtes

Messe des familles : le 15 mai à 10h30.

Oser Forêt Vivante, l'insertion vers l'emploi



Présente depuis près de trente ans sur le territoire, Oser Forêt Vivante est une structure d'insertion par l'activité économique. Elle gère une association intermédiaire et cinq chantiers d'insertion.

L'association intermédiaire propose ses services dans les domaines d'activités suivants : ménage, repassage, jardinage, manutention, aide au déménagement, distribution, petit bricolage, peinture, tapisserie. Ainsi, particuliers, associations, entreprises et artisans peuvent faire appel aux services d'Oser Forêt Vivante pour une mise à disposition de personnel compétent avec l'assurance d'un travail de qualité (déduction fiscale possible pour les particuliers). L'association reste l'interlocuteur principal et l'employeur des salariés (contrat de travail, salaire, planning et remplacements).

Proximité, réactivité et simplicité sont les atouts de l'association.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Oser Forêt Vivante poursuit son action dans un contexte économique et social qui montre que les efforts en matière d'insertion ne doivent pas être relâchés. L'association intermédiaire peut proposer des heures de travail et accompagner les demandeurs d'emploi dans leur projet professionnel et leurs démarches de recherche d'emploi. L'association permet ainsi, tous les mois, à environ 70 personnes d'exercer une activité professionnelle à temps partiel.

Si vous êtes intéressés par les services de l'Association Oser Forêt Vivante, contactez-nous 02 51 72 71 04.
solidarite-services@osser-foret-vivante.com
Plus d'info sur www.osser-foret-vivante.com



ADT 44-85 : Association d'Aide à Domicile pour Tous. Dans la vie quotidienne, à vos côtés

Depuis 40 ans, l'ADT 44-85 est une association qui a pour vocation l'aide à la personne et le service à domicile. Bénéficiaire de l'agrément qualité, elle intervient auprès de tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles, enfants, aidants.

Notre réseau de professionnels : techniciens de l'intervention sociale et familiale et auxiliaires de vie encadrés par des responsables de secteur, interviennent au domicile des usagers afin :

- d'aider et soutenir **les personnes** dans la gestion du quotidien (ménage, repassage, aide aux repas, courses, accompagnement vers l'extérieur, tâches administratives, garde d'enfants...)
- d'aider et soutenir **les personnes âgées, en situation de handicap** et/ou de dépendance (gestion du quotidien, aide aux transferts, à la toilette, aux levers et couchers, à la prise de repas, accompagnement vers l'extérieur...)
- d'aider et soutenir **les familles** (gestion du quotidien, garde d'enfants, soutien à la fonction parentale et éducative, conseil et orientation (accès droits sociaux), ...)
- de maintenir et développer des liens sociaux auprès de **tout public**.



La responsable de secteur procède à une étude et une évaluation personnalisées permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins et attentes des personnes accompagnées. Quelle que soit la situation de l'utilisateur, elle conseille, évalue les besoins, aide à constituer le dossier de financement et assure la mise en place et le suivi des interventions.

CONTACT : Pélagie Binet,
responsable de secteur.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 18h : 02 40 02 37 07

Agence : bd du Calvaire à Machecoul
Siège : 9 rue Marcel Sembat à Nantes.

adt@aideadomicilepourtous.org
www.aideadomicilepourtous.org

Forever : le bien-être au naturel

À la recherche de davantage de souplesse pour allier vie professionnelle et vie familiale, Isabelle Surget, Martipontaine depuis 6 ans, a créé, début décembre, son entreprise de forme et de bien-être. Lors du Forum des 5 et 6 mars, Isabelle était présente pour se faire connaître et vous permettre de découvrir la gamme des produits à base d'Aloé Vera dont elle dispose.

L'Aloès Vera est une plante médicinale, remarquée au départ pour son intérêt dermatologique puis cosmétique déjà utilisée dans l'Égypte antique, en Chine, en Inde. Cette plante aux milles vertus, est inscrite à la pharmacopée. Elle est adaptogène et riche en principes actifs nutritifs assimilables par l'organisme : vitamines A, B, C, E ... Sans conservateur et sans additif, l'Aloé Vera est extraite et stabilisée à froid, non filtrée et non pasteurisée.

Isabelle a découvert l'Aloé Vera il y a environ un an, au départ, pour sa crème solaire très protectrice pour les peaux fragiles, puis pour les buvables afin de résoudre certains problèmes dermatologiques et de santé ainsi que retrouver un bien-être quotidien. Isabelle explique : « *À mesure que je consommais la gelée, mon état de santé se stabilisait. Depuis, je me suis lancée dans la fabuleuse aventure afin de faire connaître les vertus de cette plante.* »

Isabelle vous reçoit chez elle, sur rendez-vous ou à votre domicile pour vous présenter ses produits ou vous en faire bénéficier.



Pour en savoir plus, contactez
Isabelle Surget, Forever
4 impasse de la Bauche Tue-Loup
Pont Saint Martin
06 21 79 71 98 / isalysse@yahoo.fr





Amis des bêtes...

Avoir un animal de compagnie est un choix que beaucoup de Français font en toute connaissance de cause et les Martipontains comptent aussi parmi les amis des bêtes à poils ou à plumes. Avoir un animal implique des devoirs et des obligations, non seulement envers l'animal lui-même mais aussi en termes de responsabilité envers son voisinage.

Alors attention, petit compagnon deviendra grand avec ses contraintes ! Or, cela est d'autant plus vrai pour un chaton. Non pas qu'il devienne encombrant une fois adulte, mais cet animal est assoiffé de liberté et ne respecte pas la barrière du voisin. Pas simple d'expliquer à Minou qu'il n'est pas chez lui ! Aussi, il est indispensable de le tatouer et même de le stériliser, ce qui limite le périmètre des promenades.

Voici donc les règles pour le propriétaire du fauve mais il en existe d'autres si vous êtes le jardinier ennuyé. En aucun cas, vous ne pouvez capturer l'animal et le faire

disparaître, cela va de soi me direz-vous... Le mieux est donc d'aller voir son voisin afin de trouver une solution tolérable pour tous. Ainsi, les plates-bandes seront bien gardées.

Un autre cas de figure est celui des abandons... Certains maîtres n'hésitent pas à abandonner leur compagnon qui survit tant bien que mal et se reproduit. Ainsi, des chats devenus errants et sauvages s'installent dans les garages des particuliers et fondent leur famille. Cette mésaventure pourrait en faire sourire certains mais les animaux peuvent faire 2 portées par an de 3-4 chatons. Au bout d'une année, le compte est vite fait et les

nuisances pour les riverains, certaines. Les services municipaux ne sont pas autorisés à intervenir chez les particuliers. La seule solution est que les personnes chez qui les félins ont élu domicile les capturent, les conduisent à la SPA où ils seront adoptés dans le meilleur des cas...

Est-il utile de rappeler que tout acte de maltraitance voire de barbarie est sévèrement puni par la loi ? Un peu d'humanité doit faire la différence.

Merci à tous de bien mesurer les responsabilités qui vous incombent lorsque vous adoptez un animal.

Assemblée générale de l'Association du Centre de Soins Infirmiers : appel à bénévoles



L'activité de l'association consiste à faire vivre un centre qui dispense des soins infirmiers à domicile et aux permanences sur notre territoire de 6 communes : Bouaye, Saint Léger les Vignes, Brains, Saint Aignan, Pont Saint Martin et Les Sorinières. Ses principales missions consistent à développer des partenariats (avec les communes, les structures médico-sociales locales, les professionnels de santé), organiser des actions de prévention, de santé publique, d'éducation pour la santé pour les habitants de ces communes.

Composée de bénévoles et de salariées (infirmières et secrétaires), l'équipe, qui défend une santé associative de proximité par l'action collective, souhaite s'étoffer pour assurer la pérennité de l'association. Le bénévole participe à la vie de l'association, sans avoir à entrer dans le soin infirmier et son organisation.

Si vous souhaitez défendre la démarche associative, défendre des valeurs qui vous sont chères, mettre vos compétences personnelles au service du collectif, faire de nouvelles rencontres autour d'un projet commun, prenez contact avec l'équipe. Le besoin le plus urgent est d'accueillir une personne ayant du goût pour des actions en matière de secrétariat et communication, mais toutes les compétences sont les bienvenues (informatique, téléphonie, juridique, comptabilité, bricolage, etc.).

L'association vous invite à son assemblée générale

Judi 12 mai à 19h30 Salle Gérard Philippe, 11 rue des Sports, Les Sorinières

Un pot de l'amitié clôturera cette assemblée générale

Contact : Jean-Paul Chauvet
président : 06 84 88 41 36

Une conseillère en bien-être à la P'Rairie des Saveurs



Depuis le 15 mars, Ludivine Billy, conseillère bien-être, propose ses services tous les mardis à 15h à la P'Rairie des Saveurs, à toute personne désirant retrouver une alimentation saine et équilibrée, de manière simple et naturelle. Créé depuis plus de 40 ans, ce concept d'accompagnement personnalisé, concerne toutes les personnes souhaitant retrouver leur poids d'équilibre. Après un bilan individualisé, une méthode simple et naturelle, avec des menus établis à la semaine et des conseils d'hygiène de vie et de bien-être, vous est proposée dans le cadre de réunions hebdomadaires, se déroulant en groupe, dans une ambiance conviviale et chaleureuse. D'autres lieux de réunion sont programmés.

Renseignements au 06 70 11 12 76
www.maigrir-ensemble.com
Première réunion GRATUITE

Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Christine Faouaid

02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 18 mai de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et Permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 18 mai de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 2 mai de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 20 mai, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Clément LERAY, 10 allée des Colverts

Victoire BOUDIER, 13 rue du Petit Fréty

DÉCÈS

Denise RINEAU née CAILLÉ

Anne BERNARD née LE FLOCH

Valentine TESSIER